



**DIOCESE DE SAINT-LOUIS**  
**Evêché**  
**B.P. 260 Saint-Louis**  
**SENEGAL**

## **LETTRE CIRCULAIRE N°03/AP 2020-2021**

Chers confrères dans le sacerdoce,  
Chers Religieux et Religieuses,  
Chers fidèles Laïcs,

1. Le dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2020, toutes les églises cathédrales et paroissiales du Sénégal ont ouvert officiellement leurs portes, après une fermeture de presque huit mois. C'était vraiment long. Du jamais vu dans ce pays. Mais, nous le savons, la pandémie du coronavirus (COVID-19) a perturbé le monde entier et y a semé beaucoup de souffrances et de morts.

2. L'ouverture officielle des églises du Sénégal est une bonne nouvelle pour nous tous. Les célébrations eucharistiques ont donc repris et sont censées nous procurer une grande joie : la joie d'être avec le Seigneur notre Dieu dans sa maison, c'est-à-dire l'Eglise, édifice expressément bâti en vue de le célébrer et de le magnifier pour toutes ses largesses en faveur de ses créatures, notamment de l'homme formé avec amour à son image et à sa ressemblance.

L'année pastorale 2019-2020 n'a pas été favorable à la célébration des « Premières communions » et de la Confirmation. Tout a été reporté à cette année pastorale 2020-2021.

3. Voici ce qui a été prévu par la Commission pastorale de Catéchèse :

- En décembre 2020 et en janvier 2021, il y aura une mise à niveau des candidats de l'année dernière qui avaient suivi le catéchisme pendant trois ou quatre mois.
- En février 2021, ces candidats pourront recevoir les sacrements de l'Eucharistie et de la Confirmation.
- Quant aux candidats de cette année, ils suivront les cours de catéchisme comme à l'accoutumée et recevront ces deux sacrements en mai ou en juin 2021.

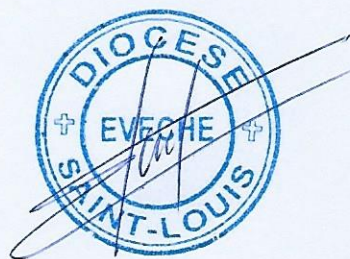
4. **Cependant**, au regard de toutes les dépenses que les parents ont effectué pour les inscriptions de leurs enfants dans les écoles, et devront encore dépenser pour la fête de Noël en décembre et celle du Nouvel An en janvier, il sera vraiment difficile, **financièrement parlant**, de célébrer en février des fêtes aussi coûteuses que celles des « Premières communions » et de la Confirmation. Ainsi donc, les candidats de l'année dernière 2019-2020 dont les cours de catéchisme avaient été interrompus en mars 2020,



vont suivre l'enseignement du catéchisme durant l'année scolaire 2020-2021 et recevront les deux sacrements de l'**Eucharistie** et de la **Confirmation** en mai ou en juin en même temps que les candidats de cette année. Ce qui évitera de faire deux célébrations de ces sacrements dans l'année.

5. Monsieur l'Abbé Barnabé SANE, Directeur diocésain de la catéchèse, contactera les Curés en vue de l'organisation pratique de l'enseignement du catéchisme pour les candidats des deux années. Pour réussir cette organisation difficile en raison de la situation compliquée apportée par le Coronavirus (COVID-19) en 2020, la collaboration de tous s'avère nécessaire. Tout ira bien, *bu soobe Yalla*. Dieu n'abandonnera jamais l'homme et le monde, œuvre de ses mains. Bon courage à tous.

Fait à Saint-Louis, le 12 novembre 2020



✚ Monseigneur Ernest SAMBOU  
Evêque de Saint-Louis du Sénégal  
Sénégal